

AUFÉE

Association Des Usagers Des Forêts D'Evreux Et Environs



Sortie en Forêt de Rambouillet page 6



Sortie «Fête de la Nature» - page 10



Sortie «Libellules» page 8



Sortie Mycologique page 12



Sortie «les plantes de la Forêt» - page 10

Bulletin N° 20
Année 2009



AUFÉE

Association Des Usagers Des Forêts D'Evreux Et Environs.

UN PEU D'HISTOIRE

L'AUFÉE a été créée en 1982 pour permettre l'accès aux promeneurs, des espaces naturels de la région d'Evreux, et inciter les pouvoirs publics à acquérir, tout particulièrement, la partie de la forêt qui borde la ville.

Sur les 3200 hectares de la forêt d'Evreux, forêt privée, seule la partie jouxtant la ville et donc facile d'accès, était fréquentée car ouverte au public, condition liée à la succession du Prince de Broglie après son décès.

A la suite de quelques ventes et reventes d'une partie de cette forêt, il devint de plus en plus difficile de s'y promener sans rencontrer des gardes qui en interdisaient l'entrée...

Emus de cette situation, sans parler des risques d'urbanisation qui pointaient, un petit groupe de personnes entreprit d'alerter les pouvoirs publics afin qu'ils permettent à la ville de devenir acquéreur.

L'AUFÉE naquit ainsi et durant dix ans, par des dossiers dûment complétés, des arguments avancés après des édiles tant régionaux, que départementaux ou municipaux, elle atteint l'objectif pour lequel elle s'était constituée.

L'acquisition de 400 hectares par la ville se fit en deux étapes, grâce au financement relais de l'établissement public de Basse Seine (EPSB), des subventions de l'Etat et de la Région.

Cet évènement fut assimilé à une entreprise de sauvegarde d'un monument historique ! Ce n'était que le deuxième cas en France, après celui de la forêt de Fontainebleau.

Jusqu'en 1992, l'AUFÉE se consacra sereinement à ses objectifs statutaires :

- ♦ Protéger et promouvoir l'accès de promeneurs aux espaces naturels
- ♦ Encourager la protection et l'entretien de ceux-ci
- ♦ Apprendre aux usagers à les connaître et à les respecter

En 1992, le Maire d'Evreux, ressort un projet de déviation de la Nationale 13, dont la première ébauche datait de 1942, utilisant la forêt comme réserve foncière.

L'AUFÉE recommence alors une lutte pour préserver cet espace naturel que les ébroïcien(ne)s s'étaient très vite approprié. Les considérations qui avaient amené les élus et techniciens de 1942 à choisir ce tracé – protéger les terres à blé au sortir de la guerre entre autres – ne furent pas remis en cause par ceux d'aujourd'hui !

On sait désormais combien les espaces forestiers font partie de la qualité de vie des citadins, et sont à protéger – Pour la qualité de l'air, de l'eau... – Tandis que beaucoup de terres cultivables sont en friches.

En 1998, la déviation d'Evreux par le Sud-ouest fut déclarée d'utilité publique, malgré l'épais dossier apporté par L'AUFÉE aux commissaires enquêteurs, et la réalité d'une amputation forte sur la forêt, ainsi que la modification obligée de reconsidérer les captages d'eau....

L'AUFÉE continue d'être un interlocuteur reconnu, fort de l'agrément reçu « dans les domaines de la protection de la nature et de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie », par arrêtés préfectoraux N°53 et 54 du 13 juin 1991.

Siège Social: Hôtel de ville d'Evreux - Présidente : Danielle BIRON

Vice-Président: Jacques CARON - Secrétaire-Trésorier: Hervé DIERAS

Correspondance: 32 rue Henri De Toulouse Lautrec, 27000 Evreux - Courriel: danielle.biron@wanadoo.fr

Téléphone: 02 32 23 10 42

Cotisations: 15 euros - Dons membres bienfaiteurs - CCP Rouen 439 19 S

EDITORIAL

SOMMAIRE

Photo page de garde auteur: Aristide.

Un peu d'Histoire.....	2
Editorial	3
CR Assemblée Générale du 5/03/2009	4
Rapport activités Année 2008	5
En Forêt de Rambouillet	6
Déviations Sud-Ouest article	7-8
Les Libellules - sortie du 5 juillet	8
Sortie Fête de la Nature & Sortie les plantes en Forêt	9
Sortie Mycologique du 12 octobre	10
Dossier «les hérissantes» partie 2	11 à 15
Quelques brèves.....	15
Venez nous rejoindre	16
L'AUFEE est avec qui	17

Bulletin d'information de l'AUFEE

Présidente : Danielle BIRON
Vice-président: Jacques CARON
Secrétaire - Trésorier : Hervé DIERAS
Directeur de la publication :
Danielle BIRON

Correspondance :
32 rue Henry De Toulouse-lautrec
27000 EVREUX
Téléphone : 02 32 23 10 42
Numéro 19 Année 2008
Numéro ISBN 1256-477X

Dans ce nouveau numéro de notre bulletin, toujours mis en forme par Frédéric Bougon, vous pourrez trouver ou retrouver toutes les activités de l'année 2008. Nos sorties sur le terrain ont été plus nombreuses et nous espérons faire encore mieux en 2009. Nous avons également été présents sur plusieurs fronts et participé aux activités de Evreux Nature Environnement. Il est important pour nous d'être secondés par cette association regroupant localement toutes celles et ceux qui oeuvrent pour la protection et la connaissance de la nature et plus généralement de cette Terre trop malmenée. Le soutien de Haute Normandie Nature Environnement est à souligner que ce soit pour relayer nos informations, nos actions, nous apporter une aide matérielle et juridique. Si les bénévoles de cette fédération font un travail remarquable, la secrétaire Carine Buteler est à féliciter pour sa réactivité et ses précieux conseils de professionnelle. Nous devons rester plus que jamais vigilants car malgré les espoirs suscités par le Grenelle de l'Environnement, les puissants groupes industriels exercent trop souvent des pressions qui remettent en cause les propositions ayant recueilli l'approbation de tous les participants. Le chemin passant par les voies parlementaires est parfois chaotique et le résultat pas toujours à la hauteur de ce que nous espérons. Pour en revenir à notre association je voudrais faire part de la disparition de madame Douard, membre de l'AUFEE dès la première heure. Elle et son époux disparaurent aussi parcouraient inlassablement la forêt. Ils avaient collecté des informations précieuses pour une meilleure connaissance de ce qu'il faut faire ou ne pas faire et avaient eu la délicatesse de me remettre ces documents pour que tout le monde à l'AUFEE puisse en profiter. Je renouvelle auprès de leur famille toutes nos condoléances. Bonne lecture à tous et un grand merci au Crédit Agricole pour son soutien indéfectible dans l'édition de ce journal.

La présidente

Danielle BIRON



COMPTE RENDU de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 05 mars 2009 à la halle des Expositions

Monsieur Quennehen, conseiller municipal délégué au développement durable, au cadre de vie, aux transports et à la circulation et Monsieur Le Bec, responsable de l'O.N.F. et de plus adjoint au Maire avaient eu l'amabilité de répondre à l'invitation de la Présidente et d'être présents à l'A.G.

Les membres de l'AUFÉE connaissent bien et apprécient Mr Le Bec qui a toujours été un défenseur de la forêt, tant à titre professionnel que par conviction personnelle. Ils ont découvert en Mr Quennehen un élu dont le souci est de donner aux Ébroïciens un environnement le plus agréable possible et sans pollution.

Le rapport moral, présenté par la Présidente reprenait toutes les difficultés rencontrées par l'AUFÉE au cours de l'année 2008. Avec l'aide précieuse et efficace de Mr Mathieu, Mme Biron avait exposé et plaidé près des différentes instances décisionnelles ce qui était souhaitable aussi bien sur la déviation, le déboisement, le ruissellement des eaux, le reboisement, l'entretien et la protection de la forêt. Devant la complexité des démarches, le peu de résultat obtenu, l'impression de répéter sans cesse les mêmes choses, ne serait-il pas temps que se crée à Evreux une maison de la nature avec un salarié capable d'aider les nombreuses associations soucieuses de l'environnement et des énergies naturelles ?

Les réponses apportées par les élus démontrèrent que toutes ces démarches n'avaient pas été vaines, loin de là.

1) Le déboisement : Bien que la Ville ne soit plus propriétaire de la partie de forêt qui supportera la déviation, le Maire en accord avec son Conseil municipal a décidé que le déboisement ne se fera que si les travaux de la déviation commencent immédiatement après, c'est-à-dire que si les deux enveloppes sont débloquées pour ainsi dire simultanément.

Le déboisement envisagé cet hiver est donc reporté et le ruissellement n'est plus à craindre.

2) Le reboisement sera effectué d'une part sur des terres agricoles, et non

sur des terrains déjà boisés, et d'autre part, dans un but de filtration, sur les prairies entourant les nouvelles zones de captage.

3) Le Maire va réexaminer le dossier déviation et organisera une table ronde à laquelle les représentants de l'AUFÉE seront conviés.

Ce qui reste mystérieux c'est la date à laquelle seront débloqués les crédits, si crédits il y a. La motivation du Préfet qui a opté pour financer en priorité la déviation plutôt que la mise à 4 voies Evreux-Chaufour est tout aussi mystérieuse, puisque le nombre de véhicules traversant Evreux a diminué et que le nombre d'accidents mortels sur l'axe qui relie Paris Caen a augmenté sur la portion Chaufour - Evreux.

Les autres sujets évoqués concernent la signalisation des allées, le nettoyage de la forêt le passage des motos ou des quads et le curage de la mare aux biches, peut être en octobre s'il y a des fonds disponibles.

Là encore les élus nous ont écoutés et l'assemblée a été très satisfaite de l'intérêt qu'ils portaient à nos problèmes. On les en remercie bien vivement.

Pour 2009 l'AUFÉE, grâce surtout à l'implication d'Alain Delannoy et Daniel Dépinay, continuera son œuvre éducative et les sorties suivantes ont été programmées :

- Les oiseaux du parc de Trangis le 21 mars à 9H.
- Samedi 25 avril Fleurs et champignons de printemps.
- Dimanche 17 mai Connaissance et cycle des arbres de la forêt.
- Samedi 20 juin Les libellules dans les eaux stagnantes des mares.
- Samedi 18 octobre sortie champignons.

Et à l'automne, avec ENE, organisation d'une exposition sur la faune, la flore du Svalbard (le Spitzberg) .

Dans les échanges qui s'ensuivirent, l'assemblée ratifia les comptes de l'exercice 2008, confirma les membres du Bureau – Mme Biron, Mrs Caron, Diéras dans leur fonction et renouvela les administrateurs sortants –Mmes Bergouignan, Dionis, Mrs Caron, Joly, Pelletier et la Présidente redevenue plus optimiste remercia tout le monde, et l'assemblée remercia aussi la Présidente pour tout ce qu'elle fait depuis longtemps avec compétence et dévouement.



REUNIONS DE BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CA s'est réuni deux fois en juin et septembre
Les réunions de bureau ont eu lieu en avril et les autres mois de façon plus informelle permettant un bon fonctionnement de l'association. Les moyens électroniques offrent des facilités pour cette façon de travailler par une meilleure gestion du temps.

ACTIONS REGULIERES

1) Au sein de la fédération nationale des forêts
Monsieur Diéras y est toujours notre représentant. Il a insisté auprès de monsieur Leroy pour que celui-ci intervienne auprès du ministre de l'Environnement afin de surseoir au déboisement intempestif que le préfet voulait mettre en œuvre cet hiver, en préparation de la voirie de la future déviation. Mais tous les éléments conditionnant le début des travaux n'étant pas connus nous avons fait part de nos inquiétudes et monsieur Leroy a très bien relayé notre message.

2°) Au sein de Evreux nature Environnement

Nous continuons d'être présents à deux ou trois le premier mardi de chaque mois. Danielle Biron y a été reconduite dans ses fonctions de secrétaire lors de l'assemblée générale du 10 juin 2008.

Si les activités ont été nombreuses sous la nouvelle présidence de Jean Lelièvre, malgré la présence de membres individuels régulièrement présents, le dynamisme se ralentit car ce sont toujours à peu près les mêmes personnes qui sont sur le pont.

3°) rédaction du bulletin

Frédéric Bougon est toujours notre allié pour la mise en forme de ce bulletin et le Crédit Agricole l'éditeur à titre gracieux. Sans eux nous ne pourrions faire un fascicule d'aussi belle qualité et c'est pourquoi nous leurs adressons nos plus vifs remerciements.

Tous ceux qui veulent participer à la rédaction sont aussi les bienvenus.

ACTIONS PONCTUELLES

1°) Réunion avec le nouveau maire d'Evreux au cours

d'un entretien sollicité par ENE puis avec le conseiller municipal délégué à l'environnement Thierry Quennehen.

Nous avons ainsi pu faire le point sur le dossier « Déviation » et faire part de notre désir d'avoir une maison de la nature.

2°) Réunion de travail pour l'élaboration du bulletin avec Frédéric Bougon

3°) Sortie animée par Alain Delannoy et Daniel Dépinay dans le cadre de la fête de la nature le 16 mai 2008, toute la journée sur les coteaux de Saint-Michel et le lieu-dit « la Queue d'hirondelle »

4°) En mai sortie « les plantes de la forêt » sous la conduite de Michel Joly
Tous ceux qui n'ont pu venir ont dû le regretter !

5°) Participation à la sortie de la LPO en collaboration avec l'AUFÉE dans les bois de Saint-Michel

6°) Sortie le 5 juillet sur le thème « les libellules des eaux courantes » toujours sous la houlette d'Alain et Daniel

7°) Forum des associations
Notre place est maintenant reconnue et les personnes qui viennent au stand de ENE dont nous faisons partie sont très au courant de nos promenades et en redemandent.
C'est un travail de longue haleine que d'amener les gens à partager nos efforts.

8°) Colloque organisé par la SARRAF (association de la forêt de Rambouillet)

Visite d'un parcours en haut des arbres et des volière de rapaces.

Le compte rendu est dans les pages suivantes

9°) Sortie mycologique

Depuis près de 20 ans maintenant nous bénéficions des compétences de nos amis Alain et Daniel et les personnes qui font ces sorties sont toujours émerveillées. Cette année nous avons fait la balade dans les bois de Saint-Michel pour sensibiliser les gens du quartier. Cela nous a valu deux nouvelles adhésions.

Journée d'Etude en Forêt de Rambouillet

Le 12 septembre 2008 nous étions invités par la SARRAF comme toutes les associations de France œuvrant pour les forêts. Si peu étaient représentées, nombreux étaient toutefois les participants puisque environ une centaine de personnes a suivi cette journée fort intéressante.

Le matin, le Président LEROY ouvrit la séance puis après l'intervention de monsieur LARCHER, maire de Rambouillet le reste du temps avant le repas fut consacré à l'intervention de spécialistes. Mais avant ces prestations, hommage fut rendu à madame BAILLOU pour son travail au long de nombreuses années au sein de la fédération qui n'était pas encore nationale. Personnellement j'ai toujours plaisir à rencontrer cette infatigable nonagénaire qui est un exemple de dynamisme, de dévouement pour les autres et toujours de bonne humeur.

Mais revenons à cette journée qui se poursuit par l'intervention du maire de Saint Léger en Yvelines dont le territoire de la commune est à 98 % constitué de la forêt de Rambouillet. Le rappel des fonctions de la forêt par les siècles passés a permis à chacun de retrouver une similitude avec la forêt qu'il défend.

Puis ce fut le tour de monsieur Pierre Olivier GREGE, directeur général de l'Office National des Forêts qui nous a clairement expliqué le mode de gestion de l'Office et son rôle. Enfin madame Mylène GENTIL responsable ONF de la forêt de Rambouillet, c'est-à-dire 14 750 ha.

On mesure par conséquent sa responsabilité et le travail passionnant que tous les personnels de cet Office ont à faire.

Après le repas nous avons rejoint « l'espace Rambouillet » dans ce magnifique massif et nous avons pu expérimenter le parcours dans les arbres. D'une plate-forme à une autre, toutes situées entre 6 et 8 m de hauteur autour d'un arbre, nous avons pu observer la forêt sous un angle jamais vu jusque-là. Ce n'était pas tout à fait la canopée mais nous étions assez haut pour avoir un regard différent. Entre les plates-formes nous avons emprunté les passerelles en essayant de répondre aux questionnaire habituellement remis aux enfants.

Tout cet ensemble unique en France a nécessité, de la part de l'ONF, une recherche importante pour une réalisation où la sécurité ne doit pas être un vain mot. Il y a encore quelques petites retouches à faire mais l'ensemble est séduisant.



quelques élèves très studieux...

Seule ombre au tableau, les tarifs sont à l'image de ceux pratiqués dans la capitale pour d'autres activités et seraient certainement assez dissuasifs si nous pouvions faire une telle réalisation dans notre forêt. Mais comme le coût de cet aménagement est lui aussi hors de nos moyens, pas de souci à se faire pour le moment.

La journée s'est achevée par une visite des cages et enclos où sont logés des rapaces dressés. Leurs maîtres leur ont fait faire des démonstrations impressionnantes avec un commentaire scientifique mais accessible et très intéressant.

Le soleil n'ayant pas fait défaut nous remercions la SARRAF d'avoir organisé cette belle journée.



Admirer la présentation des questions.....

Au cours de cette année 2008 des informations contradictoires sont venues alimenter ce dossier. En mai la presse se faisait l'écho de propos du secrétaire d'Etat aux transports Dominique Bussereau. Celui-ci ne voulait apparemment pas financer la déviation d'Evreux ce que traduisait Paris Normandie à sa une du 13 mai par un report de ladite déviation à 2015. Echo repris quelques jours plus tard par Eure Info.

Le contenu de l'article de Paris Normandie a conduit l'AUFÉE à demander à s'exprimer, ce qui fut accordé. Voici le contenu du texte paru.

A propos de la déviation de la RN13 par le sud-ouest d'Evreux

Suite à l'article de Paris-Normandie du 13 mai 2008 faisant la une du journal, je me permets d'apporter quelques remarques.

Tout d'abord, il me semble trompeur de laisser croire que cette déviation sera terminée en 2015, comme cela avait été le cas depuis la déclaration d'utilité publique de 1998 où l'on avait avancé l'ouverture pour 2001, 2005, fin 2008 etc.

Avant de parler d'une date il convient de prendre en compte de façon réaliste tous les éléments.

L'enquête sur les eaux pluviales liée aux travaux reste à faire.

L'enquête parcellaire attachée à la DUP est à refaire.

L'aspect financier n'est pas réglé.

Les compensations de reboisement ne sont pas définies ni leur financement et sont pourtant une condition préalable à l'ouverture du chantier.

Ensuite Roland Plaisance ne devrait pas imputer à la droite le blocage du dossier mais plutôt reconnaître qu'il s'agit d'un projet sorti de cartons trop anciens pour être adapté aux problèmes actuels.

Il fallait anticiper, ce qui est normalement le propre d'une équipe aux commandes de la gestion d'une ville, ce que serait Evreux dans les années 2010-2020 pour élaborer un projet sur ces considérations d'avenir et non sur des esquisses datant de 1942.

Si ce projet n'est toujours pas réalisé, sans doute est-ce davantage parce qu'il est coûteux (passant de 84 M€ à 140 M€), techniquement difficile, pénalisant pour l'environnement et l'eau, que par la volonté de telle personne ou tel groupe pris comme bouc émissaire.

Des solutions moins onéreuses, plus légères, moins pénalisantes pour la nature, tenant compte de l'évolution du prix du carburant et sa raréfaction (les experts avaient prédit cela depuis au moins 30 ans) et du réchauffement climatique, auraient pu être trouvées et satisfaisantes pour les déplacements des habitants de l'agglomération.

Une concertation réelle avec tous les acteurs de la société, la prise en compte des propositions formulées après discussion auraient mieux valu qu'un entêtement de l'administration de l'Etat et de certains élus.

Pour le trafic extérieur, une déviation existe déjà : l'autoroute A13 !

Enfin peut-on vraiment parler de la déviation d'une ville qui n'a plus rien à voir avec celle des années soixante, pour un tracé qui ne fera que déplacer et même augmenter les nuisances d'un quartier à un autre ?

Danielle Biron

Présidente de l'AUFÉE (Association des Usagers des Forêts d'Evreux et ses Environs)

On retrouve souvent dans les arguments des pro-déviation le fait qu'Evreux soit une des rares villes à ne pas être déviée. D'abord ce n'est pas vrai et ensuite ce n'est pas parce que l'on a procédé ainsi à une époque qu'il faille reproduire cela sans chercher d'autres solutions.

Lors du 32^{ème} congrès de France Nature Environnement le maire de Strasbourg Roland Riès déclarait :

« Pour ceux qui ne connaissent pas la situation locale à Strasbourg, actuellement, une autoroute – l'A35 - passe en milieu urbain à 2 km de notre cathédrale. Depuis fort longtemps existe un projet qui vise à contourner Strasbourg. (grand contournement ouest GCO) sur une vingtaine de kilomètres, pour éloigner le trafic de la cathédrale donc du milieu urbain. Cette idée peut paraître séduisante a priori pour les Strasbourgeois : les nuisances ailleurs, pas à Strasbourg, mais ailleurs il y a également des individus, surtout dans une région dense comme la nôtre. J'ai toujours dit, y compris à l'époque où j'étais déjà en responsabilité de maire et de présidence de la communauté urbaine, que ce grand contournement était une solution ancienne et aujourd'hui une mauvaise réponse à une bonne question.

Cette question est effectivement la pénétration urbaine, l'entrée dans la ville et la sortie de la ville, liées à l'extension de notre agglomération. Ici comme ailleurs nous sommes sur des logiques de développement urbain qui ne sont pas durables. Nous sommes sur un archipel urbain donc une prolifération urbaine avec toutes les conséquences en terme de flux automobile au quotidien. Or le GCO ne concerne que le transit automobile et le transit du fret. Les études techniques montrent qu'aujourd'hui sur l'A35 le transit représente entre 5 et 15 % de ce trafic. Tout le reste est du trafic d'agglomération : des personnes qui veulent entrer dans la ville parce que c'est là que se trouvent les zones d'activités et qui en ressortent le soir pour rejoindre leur domicile à 15,20,30 km du cœur de la ville. Or le GCO ne répond pas à cette question et ne peut pas y répondre..... »

Ne peut-on pas comparer ces remarques avec celles que nous avons toujours faites et qui sont résumées dans le texte que nous avons adressé à Paris Normandie ?

Il serait temps d'être un peu sages et savoir reconnaître que l'on s'est trompé de façon de résoudre les problèmes pour essayer de trouver des solutions plus en conformité avec l'époque.

En janvier une nouvelle information avait de quoi nous inquiéter. Entre deux projets proposés par l'Etat (aménagement de la RN 13 entre Chaufour et Evreux et déviation sud ouest) le préfet a choisi la déviation. Les financements ne sont pas encore trouvés mais le désir de déboiser prématurément sur l'emprise de la voirie est venu augmenter notre inquiétude. Nous avons alerté le président de la fédération nationale, monsieur le Sénateur Leroy qui s'est fait notre porte-parole auprès de monsieur le ministre de l'Environnement Jean-Louis Borloo par une lettre reprenant très fidèlement nos arguments. Nous avons également contacté le maire d'Evreux Michel Champredon et son conseiller délégué à l'environnement Thierry Quennehen. Bien que n'ayant aucun pouvoir de décision désormais sur ce dossier, ils nous ont confirmé qu'ils se manifesteraient contre ce déboisement intempestif si toutes les dispositions légales conditionnant le début des travaux n'étaient pas mises en œuvre avant de procéder à l'abattage des arbres. Nous continuons donc de suivre ce dossier plus que jamais.

A la découverte des libellules,

Le 5 juillet 2008 nous avons longé l'Iton à partir de l'hippodrome d'Evreux. De nombreux enfants faisaient partie du voyage, filet en main.

Alain et Daniel nous ont encore ouvert les portes d'un monde extraordinaire.

Le temps était de la partie et nous avons été très surpris de découvrir autant de libellules différentes. Chacun s'essayait à attraper ces magnifiques insectes mais souvent il fallait la main experte de Daniel ou Alain pour réussir et nous expliquer toutes les subtilités des ces « demoiselles »



Calopteryx virgo (Photo Alain Delannoy)

La prochaine fois nous irons découvrir les libellules des eaux stagnantes et nous verrons si les leçons ont été apprises pour pouvoir comparer.

Quand on pense que ces insectes n'ont pas changé depuis 150 millions d'années, preuve à l'appui par la vision d'un fossile qu'Alain nous a présenté, nous nous sommes sentis bien fragiles dans l'univers.

En tout cas nous avons pris un bon bol d'air et chacun est reparti heureux d'avoir découvert un monde si proche mais pourtant souvent méconnu.



Aeshna Cyanea femelle immature

(Photo Daniel Dépinay)

Fête de la nature mai 2008

La journée dans le cadre de la fête de la nature fut une réussite et je gage que beaucoup de personnes ne connaissaient pas les coteaux de Saint-Michel à partir de la rue de la Rochette. Les plantes nombreuses, les fleurs, les insectes, les pleurotes, le faon niché dans les hautes herbes se sont offerts à notre regard parfois incrédule. Nos spécialistes passionnés, Alain Delannoy, Daniel Dépinay nous ont expliqué maints détails, Pascal Petter quant à lui prenant des photos extraordinaires pour fixer nos découvertes.



Pique nique à la Queue d'Hirondelle

Le pique-nique à la Queue d'Hirondelle fut l'occasion d'échanges permettant de tisser des liens entre amoureux de la nature. Là encore je suis sûre que ce lieu fut une surprise pour les participants de même que le petit cimetière de l'hôpital psychiatrique.



Reseda luteola
L. Gaude

photo
(Daniél Dépinay)

Reseda luteola L.
Gaude
(Cimetière de Narbonne, France, mai 2008)
© Daniel Dépinay

Daniel Dépinay nous a montré son herbier « électronique » (voir photo «*Reseda luteola*...») magnifique réalisation pour fixer les observations sans abîmer la nature. Des photos, quelques « scan », de la poésie et de la rigueur scientifique pour mettre les connaissances à la portée de tous. Une belle utilisation de la technologie !!!

Sortie « les plantes de la forêt »

(sous la conduite de Michel Joly le 17 mai 2008)

On peut regretter le peu de participants pour découvrir les plantes en lisère de forêt de la Madeleine. Mais pour ceux qui étaient là l'écoute des explications de Michel Joly n'en était que plus facile. Le professeur de géographie qu'il fut dans une autre vie a repris le dessus pour nous expliquer la géologie du lieu, à savoir la vallée Tempé sur la commune d'Arnières sur Iton pour comprendre ce que nous avons sous les yeux. Puis les nombreuses plantes fleuries ou non se sont offertes à notre regard parfois par l'intermédiaire des loupes pour en mieux apprécier les secrets.



Jean-Marc Ferey herborisant

Sortie Mycologique du 12 octobre

Champignons, nos amis ?

Sous les conseils d'Alain Delannoy et Daniel Dépinay, deux mycologues aguerris, une vingtaine de personnes sont parties ramasser les champignons dimanche matin.

Organisée par l'Association des Usagers des Forêts d'Evreux et Environs, la sortie en forêt de Saint Michel, était ouverte à tous, et pas seulement aux adhérents. « J'ai vu l'annonce dans le journal. Ça m'a tenté car c'est encadré par des connaisseurs. Petite, mon grand-père m'y emmenait mais depuis des années, je n'y suis pas retournée. Il y a trop d'accidents », raconte Danielle.

En effet, avec deux experts, pas de prise de risques inutiles. Dès que quelqu'un trouve un champignon, ils informent le groupe sur sa comestibilité. « Cette mycène rose ne peut pas être mangée. Par contre, vous pouvez goûter cette lépiote. »



Une Forte odeur

Antoine, malgré son jeune âge, écoute attentivement les explications d'Alain. Il n'arrête pas de dénicher des champignons quand les autres ont plus de mal. « J'en ai déjà ramassé avec mon père. » Voilà qui explique son habileté.

Le dernier qu'il a trouvé a d'ailleurs une forte odeur. « Ça sent la farine ? » mais non ça sent la pomme de terre ! Et oui les champignons ont des odeurs et cela peut aider à les reconnaître.

Attention aux pièges ! Cette amanite citrine est bonne quand elle est très cuite, par contre cru elle est toxique. « Un mycologue l'a découvert à ces dépens. Un jour où il n'avait plus de gaz il l'a mangé cru et il est mort. » Les paroles d'Alain jettent un froid dans l'assemblée. Mais la cueillette continue, tant pis si l'on ne mange rien, c'est avant tout pour le plaisir que l'on cherche.

(Extrait du journal Paris-Normandie du 14 octobre 2008)

LA FORÊT PUBLIQUE, C'EST ACTUELLEMENT UN RESULTAT DU TRAVAIL DES HOMMES.

Suite

Rappel de l'article 1 :

- 1. L'existence d'un cycle forestier en régime de futaie.**
- 2. Le taillis**
- 3. L'organisation spatiale de la forêt.**
- 4. Nature ou culture ?**

5. Des fonctions sociales et d'éducation grâce à l'accueil du public.

5.1. Les forêts publiques doivent avoir pour vocation reconnue :

- L'accueil populaire, et spécialement en milieu périurbain : cela correspond à un accès pédestre facile, libre et gratuit, cela implique de s'adapter à une population vieillissante où troisième et quatrième âges doivent pouvoir accéder aux massifs sans devoir effectuer de trop longs déplacements à pied. Il faut cependant faire attention à ne pas permettre un accès exagéré en tous les endroits : la surfréquentation provoque des dégradations par piétinement, déchets...

- L'accueil d'activités ne générant pas de nuisances et ne présentant pas de danger pour les autres usagers : il doit être encouragé par une information. Tout spécialement, la découverte du milieu forestier (faune et flore), de l'histoire du site depuis la préhistoire jusqu'à nos jours, des diverses activités d'entretien ou d'exploitation du milieu.

- L'accueil d'activités non commerciales ne générant pas d'incidence sur le patrimoine forestier, comme une cueillette raisonnable de champignons, fruits...

- **Une influence bénéfique sur la santé** (notamment mentale) grâce à la détente dont profite une population urbaine et grâce à la respiration d'air moins pollué. Les activités sportives non motorisées y ont bien sûr leur place. La forêt représente un véritable poumon vert lorsqu'elle existe entre de grandes villes industrialisées (entre Le Havre et Rouen, par exemple).

5.2. A cet effet :

Les forêts publiques ne doivent en aucun cas devenir un terrain de jeu réservé aux consommateurs d'activités payantes.

Il convient d'en exclure totalement l'utilisation des engins à moteur sous quelque forme et étiquette que ce soit (4 x 4, motos dites vertes ou quads compris).

Comme cela existe déjà, un massif donné accueillant des publics divers est divisé en plusieurs zones : à l'extérieur, de courts circuits balisés, des bancs ; à l'intérieur, l'absence d'aménagements favorise les animaux et les humains aimant le calme.

Ces fonctions d'accueil ne signifient pas la transformation des forêts en parcs. En particulier, il est inacceptable qu'au nom d'une exigence de sécurité démesurée, des gens (l'Agglo de Rouen en forêt du Rouvray) veuillent imposer l'élagage, voire l'abattage d'arbres le long des sentiers balisés. Chacun doit savoir qu'il y vient «sous sa propre responsabilité», comme c'est signalé en montagne. Il est facile de comprendre qu'on évite ces endroits les jours de tempête. En cas d'accident, l'éventualité d'un recours abusif contre l'ONF ou l'Agglo de Rouen doit être écartée, et pour cela il faut dès maintenant obtenir les renseignements nécessaires auprès de juristes.

L'exploitation forestière implique le maintien de l'accès aux parcelles et celui du cycle forestier. L'extension de l'urbanisation doit tenir compte de ces impératifs.

5.3. La chasse.

La chasse, traditionnelle en forêt, y a sa place : en l'absence de grands prédateurs, elle régule les populations de lapins et de chevreuils qui gêneraient la régénération s'ils étaient trop nombreux.

Cependant, les chasseurs ne doivent plus constituer une gêne anormale pour les autres utilisateurs de la forêt :

- Nous demandons le retour du mercredi sans

chasse pour pouvoir nous promener tranquillement avec les enfants.

- Le nourrissage des sangliers en forêt les conduit à s'y multiplier exagérément, puis à en sortir, à ravager les cultures, à provoquer des accidents routiers, ce qui donne aux chasseurs plus d'occasions d'imposer leur présence sous prétexte de régulation. Le nourrissage, cause de déséquilibre, doit être supprimé. L'argument selon lequel nourrir les sangliers en forêt les dissuade d'en sortir est plutôt contestable : c'est la surpopulation qui pousse des animaux à partir.

- Si l'on considère le lapin comme nuisible, il n'est pas logique de tuer les renards sous prétexte qu'ils mangent les lapins ! D'ailleurs, les renards mangeant surtout des petits rongeurs et des fruits devraient être déclarés utiles, comme les rapaces qu'on a si longtemps chassés.

- Dans tous les cas, la présence des chasseurs doit être signalée par des pancartes indiquant à l'avance la date de leur venue et, à chaque fois, le territoire intéressé.

5.4. L'information du public.

Un minimum d'informations doivent être diffusées vers les populations voisines : grand public, écoles, clubs nature et autres associations PNE, pour leur permettre de connaître et respecter la forêt et le travail qui y est réalisé.

On peut utiliser :

- des panneaux d'affichage : on prévoira le remplacement de ceux qui sont vandalisés, et on adaptera le propos au fur et à mesure de l'évolution des peuplements ;
- des dépliants (disponibles auprès des offices de tourisme, maisons de la forêt, associations PNE associées) ;
- des visites guidées gratuites et des interventions auprès des écoles.

A partir de l'histoire du site, on peut développer des cheminements de découverte pas trop spécialisés, sur des thèmes variés comme le milieu forestier, son cycle, ou l'intérêt scientifique d'une opération telle que le reboisement du Rouvray sur près de 800 ha, qui a été visité par des délégations internationales.

5.5. Pour cela : rendre à l'ONF sa mission de service public.

L'obligation d'autofinancement à laquelle est



contraint l'ONF l'oblige à devoir rentabiliser Par tous les moyens les forêts qu'il gère en y laissant parfois pratiquer des activités contraires à la fonction de service public de ces forêts.

Nous n'oublions pas que l'ONF est en dépendance directe du cabinet du Premier ministre pour le meilleur et souvent pour le pire. Or, le domaine privé de l'Etat est rarement conçu comme un bien collectif, mais comme un capital aliénable qui ne doit rien coûter et même éventuellement rapporter, quelles que soient les grandes déclarations sur la forestation.

Les agents de l'ONF, qui étaient huit mille au début du XX^e siècle, sont seulement trois mille six cents au début du XXI^e. Les responsabilités territoriales de plus en plus importantes qui leur sont imposées les éloignent automatiquement du terrain. Un garde assure maintenant seul la gestion et la surveillance de mille hectares de forêt. Le passage aux 35 heures à moyens constants et le non remplacement des départs en retraite représentent une nouvelle perte sèche de cinq cents emplois. Comment s'étonner que les missions des forestiers se focalisent de plus en plus sur le commercial, au détriment de l'accueil du public ou de la surveillance de la biodiversité ? Nous partageons l'inquiétude des syndicats, qui voient là les prémices d'une privatisation rampante et s'insurgent contre cette dérive.

6. Des fonctions économiques : la recherche de la rentabilité peut améliorer la forêt, l'application des connaissances biologiques est rentable.

On ne doit pas avoir peur de dire que la forêt peut rapporter de l'argent, qu'un hêtre peut valoir 1 500 € sur pied : dans les régions où ils en ont conscience, les hommes entretiennent évidemment mieux les forêts. Ce n'est pas le cas à Rouen. Les décideurs, encouragés par l'indifférence de la population, cherchent à utiliser autrement un terrain, s'ils pensent que son entretien se fait grâce à l'argent des impôts. La rentabilité bien comprise est un facteur de préservation.

Le choix des pratiques culturelles est donc de la plus haute importance. Les siècles passés nous ont montré des exemples d'erreurs qui ont coûté de l'argent : monoculture du bouleau au XVIII^e siècle, puis du pin au XIX^e, en forêt du Rouvray. La rentabilité à long terme passe par la connaissance et la bonne utilisation de la biologie.

Les forêts haut-normandes ont de fortes potentialités de production de bois de qualité qui doivent être mieux valorisés. Il convient de différencier :

- Espèces «nobles» et leur cycle.
- Variétés de bourrage et leur intérêt pour la biodiversité, notamment parce qu'elles favorisent diverses populations d'oiseaux, insectes, champignons...

- Conifères : la production massive de résineux est en soi une aberration économique en Haute-Normandie. Les incendies, les événements climatiques intervenus ces dernières années ont montré la fragilité de ces peuplements. Des feuillus en peuplements mixtes conjuguent au mieux enjeux économiques et enjeux écologiques.

La revitalisation d'une filière bois à forte valeur ajoutée, créatrice d'emplois, doit être privilégiée.

Des circuits de découverte de la forêt peuvent constituer une offre touristique.

L'intérêt écologique de la forêt a des conséquences économiques : un lieu de loisirs, même gratuit, l'amélioration de la qualité de l'air, l'amortissement du bruit, ont un impact positif sur la santé publique, donc sur certaines dépenses.

7. Des fonctions écologiques.

Dans leurs publicités, certains décideurs mettent d'autant plus en avant les vertus de la forêt qu'ils la massacrent allègrement. Nous devons avoir en tête le très grand intérêt, l'efficacité de ce milieu, mais aussi ses limites, afin de ne pas nous laisser abuser par des propositions qui ne sont que des prétextes pour nous faire accepter une dégradation. Ainsi, le long d'une voie rapide, laisser en place un rideau d'arbres devant des habitations ne les protège pas du bruit. En planter un devant une usine n'arrêtera pas la pollution. Il faut spécialement se méfier de ce genre de propositions, car il s'appuie sur des idées répandues et fausses.

7.1. Diversité biologique, habitat.

L'homme intervient moins dans la forêt que dans beaucoup d'autres milieux. Cela permet à toute une vie sauvage de se développer, beaucoup plus que dans un champ, au point que bien des gens ont l'impression qu'en forêt ils sont dans «la nature». Cela fait des millénaires que c'est faux dans nos régions, et il faut arriver à regarder la réalité en face si l'on veut agir

utilement. Le type de gestion appliqué à un endroit conditionne la présence et la vie des espèces sauvages, du champignon au chevreuil, qui y trouvent le vivre et le couvert.

On sait qu'il y a intérêt à ce qu'un milieu contienne le plus grand nombre possible d'espèces. Par le jeu de la prédation, de la concurrence, de la synergie, chacune concourt à l'équilibre de l'ensemble. Si une perturbation survient, les chances de retour à la normale d'un milieu qui possède une grande biodiversité sont plus importantes. Ceci n'est possible que si le territoire occupé par un milieu a une dimension suffisante. Ces conditions existent normalement en forêt.

7.2. Refuges d'espèces.

Certaines espèces ne trouvent des conditions favorables qu'en forêt : détruire la forêt revient à détruire les êtres vivants qui ne peuvent pas s'adapter ailleurs.

Le même raisonnement s'applique dans le détail aux différentes parties des forêts : le pic mar a besoin de vieilles futaies, alors que beaucoup de passereaux vivent dans les fourrés. Un massif forestier doit être varié.

7.3. Couloirs écologiques.

Si des forêts sont éloignées l'une de l'autre, les échanges biologiques ne se font plus entre elles. Des milieux devenus trop petits s'appauvrissent le plus souvent : des gènes disparaissent au sein des groupes sédentaires ; si une espèce disparaît d'un massif, elle n'y reviendra pas spontanément. Entre les grands massifs, il faut préserver des bois, bouquets d'arbres, haies, qui peuvent constituer des relais permettant des déplacements d'une forêt à l'autre, même s'ils ne sont pas en continuité.

7.4. «Filtre» de l'air.

On sait que la forêt a une action très bénéfique sur la qualité de l'air.

Des plantes en cours de croissance se nourrissent du dioxyde de carbone qu'elles prennent dans l'air : elles emmagasinent le carbone, et rejettent du dioxygène. En les consommant, des animaux accumulent à leur tour du carbone, et les prédateurs de ceux-ci font de même. Tout le carbone contenu dans la biomasse a été pris au dioxyde de carbone

atmosphérique, avant d'y retourner par la respiration ou par des combustions.

Le dioxygène que nous respirons, absent de l'atmosphère terrestre à l'origine, ne s'y maintient que grâce à l'activité des plantes vertes.

Un champ remplit aussi ces deux fonctions, mais seulement pendant la saison où il porte des plantes vivantes.

La forêt n'élimine pas toutes les pollutions : le dioxyde de soufre et le fluor tuent les arbres.

Le suivi par photos en infra rouge ou placettes de lichens conduit à repérer l'état sanitaire de la forêt, en liaison avec la qualité de l'air. Les lisières tournées vers les usines sont plus spécialement victimes des effets de la pollution industrielle voisine. On voit ainsi que certaines portions de massifs jouent un important rôle d'abri. En formant un obstacle, la forêt oblige le vent à s'élever, et, s'il transporte de l'air pollué, les habitants placés de l'autre côté restent sous les nuages toxiques, et non dedans.

7.5. Filtre contre le bruit.

Il faut une grande étendue de forêt pour qu'on puisse faire la différence entre le bruit qui la traverse et celui qui parcourt un sol nu. Cette protection existe cependant au niveau d'un massif forestier : si on le détruit, on se rendra compte, trop tard, de l'utilité qu'il avait.

A la chute des feuilles, les riverains d'un bois assez étendu entendent davantage le bruit d'une route située de l'autre côté. La suppression des arbres augmenterait cette gêne.

7.6. Protection des sols et des eaux potables.

Les forêts ne reçoivent pas les masses de pesticides et d'engrais qui s'abattent dans les champs, ni les polluants que le ruissellement récupère sur les routes. Elles conviennent donc bien aux périmètres de protection des captages d'eau potable.

Les racines étagées des herbes, des arbustes, des arbres forment un filet qui retient les sols sur les pentes.

L'humus des sols forestiers les rend perméables : agissant comme une éponge, ils ralentissent le ruissellement, donc l'érosion. L'eau qui gagne lentement les rivières et les nappes phréatiques ne leur apporte pas beaucoup d'argile, ni de microbes. Dans beaucoup de captages, la turbidité de l'eau vient du fait que trop de surfaces sont dénudées.

8. Développer les connaissances.

8.1. Savoir pour agir.

Il convient de développer une véritable stratégie d'inventaire. L'acquisition de données doit se tourner prioritairement vers les groupes actuellement méconnus. Il s'agit notamment des coléoptères saproxylophages, groupe qui comporte plusieurs espèces d'intérêt communautaire complètement négligées en Haute-Normandie lors de l'élaboration du réseau Natura 2000.

Il faut aussi inventorier les forêts publiques non domaniales où la connaissance est encore plus fragmentaire, voire totalement absente. La démarche des comités de pilotage par massifs mérite d'être étendue à ces espaces, du moins aux plus importants sur le plan écologique (forêt de Breteuil par exemple).

Les recherches ciblées sur des espèces à fort enjeu n'auront bien entendu de sens que si elles sont couplées avec des programmes de protection des espèces considérées.

8.2. Conditions pour la communication des données naturalistes.

Principe de l'échange de données : toute communication de nos données sur un groupe ou une espèce implique en retour la communication par l'ONF de ses propres données sur l'espèce ou le groupe considéré.

Respect de la propriété de la donnée : toute utilisation, publication ou communication de donnée transmise à l'ONF, éventuellement à titre gracieux, doit s'accompagner de l'autorisation explicite de l'auteur de la donnée.

9. Conservation.

9.1. Une priorité : les objectifs de Natura 2000.

Directive Habitats :

La transmission de sites Natura 2000 en forêt domaniale en Haute-Normandie est globalement plutôt satisfaisante, sous réserve d'intégrer le massif d'Eawy.

Nous demandons :

- Des extensions dans les forêts publiques non domaniales (à préciser site par site).
- Des modifications en forêts domaniales sur les sites où l'inventaire initial, particulièrement défailant, a négligé des zones d'intérêt majeur. Parfois, des projets routiers ignorent volontairement des zones répertoriées (Eu, Brotonne, Lyons).



Qu'en est-il du classement en ZPS des mares forestières ?

Directive Oiseaux.

La transmission de ZPS forestières est actuellement nulle en Haute-Normandie, et nous demandons que l'intégration au réseau des sites proposés par HNNE soit mise à l'étude rapidement.

9.2. Nos demandes.

Un calendrier :

Les mesures de gestion des sites Natura 2000 en forêt domaniale sont quasiment au point mort. L'essentiel reste à faire, puisque des sites transmis depuis bientôt 10 ans ne font toujours pas l'objet d'une gestion globale.

Nous souhaitons voir l'ONF produire pour chaque site un calendrier des interventions de restauration-gestion des habitats. Les priorités doivent être hiérarchisées en fonction du niveau de dégradation de chaque site.

L'intégration de la conservation de la biodiversité dans la gestion des massifs.

Une méthode : nous demandons que pour chaque massif soit élaboré un plan de gestion de la biodiversité (PGB). Il doit contenir la liste exhaustive des enjeux et hiérarchiser ceux-ci en fonction des listes régionales d'évaluation ; il doit tenir compte des menaces pesant sur les espèces et habitats à enjeux dans le massif considéré. Ces PGB devront être évolutifs en fonction de l'avancée des connaissances.

Pour chaque espèce et habitat à enjeu, les informations suivantes devront être regroupées :

- La situation de l'espèce ou de l'habitat dans le massif (importance de la population, localisation...)
- Les menaces spécifiques au massif.
- Les mesures qui seront mises en œuvre pour y remédier.
- Le calendrier d'intervention.

L'objectif de la démarche est de produire un plan de gestion opérationnel. Il définit les zones où les enjeux de conservation seront primordiaux, mais aussi les espaces où certaines pratiques (débardage, agrainage...) et certains aménagements (reprofilage de talus) devront être prohibés.

Toute action doit se faire après un examen sérieux de la situation locale.

Nous demandons que ces plans de gestion de la biodiversité soient intégrés aux plans d'aménagement des massifs et aux cahiers des charges des exploitants.

Dans le cas des zones où les enjeux de conservation sont primordiaux, il convient de demander un débardage par des chevaux, qui provoquent beaucoup moins de dégâts que les engins. Il faut utiliser des tracés identifiés comme de moindre risque.

Michel AMAT
Les Amis de la forêt du Rouvray

Petites brèves

Signification du sigle PEFC

Programme for Endorsement of Forest Certification schemes ou en français : Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières. Celui-ci fait partie des grands programmes de certification internationaux.

Il tient compte des intérêts économiques, sociaux et environnementaux de la forêt.

Il respecte la définition du développement durable au sens où les processus entre gouvernements l'ont défini.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.pefc-France.org

Le saviez-vous ?

La filière bois génère en France environ 400 000 emplois soit autant que l'industrie automobile (source ONF)

Si vous lisez ce bulletin ce message ne s'adresse sans doute pas à vous car vous devez être un amoureux de la nature et de la forêt en particulier.

Mais il est toujours bon de rappeler les données suivantes concernant la durée de vie moyenne d'objets peu agréables à trouver le long des chemins lorsque nous nous promenons. Surtout de faire passer le message

Papier journal : 2 à 4 semaines

Cigarette filtre : 1 à 2 ans sans parler des dangers de fumer en forêt !!!

Canette boisson : 200 à 500 ans

Sac plastique : 100 à 1000 ans

Bouteille plastique : 400 à 1000 ans

Source : ONF

ENEZ NOUS REJOINDRE

Si vous êtes intéressé par l'AUFÉE, laissez-nous vos coordonnées :

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Adresse Courriel :

Connaissez-vous l'AUFÉE : Oui Non

Quelle (s) activité (s) de l'AUFÉE vous intéresse (nt) ?

La protection et l'environnement

Les ballades guidées
à thèmes.

La flore

Les champignons

La faune

Je désire connaître les autres activités de l'AUFÉE concernant les forêts d'Evreux et Environs :

Je souhaite adhérer à l'AUFÉE Oui Non

Si Oui, je joins mon règlement de 15 € par chèque à l'ordre de l'AUFÉE.

Je recevrai gratuitement les bulletins publiés par l'AUFÉE, et serai informé des sorties et réunions organisées par l'association.

Je fais un don de€ en plus du règlement de mon adhésion.

Je désire recevoir un reçu pour déduction fiscale (à partir de 15€).

-----A découper selon le pointillé-----





AUFÉE

Association Des Usagers Des Forêts D'Evreux Et Environs.

L'AUFÉE EST AVEC QUI?

L'AUFÉE est affiliée à la Fédération Nationale des Sociétés d'Amis des forêts, dont le Président est Monsieur Philippe Leroy, Sénateur et Président du Conseil Général de la Moselle.

A ce titre, elle participe régulièrement aux réunions et assemblées générales à Paris, contribuant ainsi à faire connaître la forêt d'Evreux et ce, depuis une quinzaine d'années.

Elle a des liens très amicaux et étroits avec la Société d'Etude des Sciences Naturelles d'Elbeuf.

L'AUFÉE a adhéré récemment à Haute Normandie Nature Environnement (HNNE).

L'AUFÉE fait partie des associations fondatrices de Evreux Nature Environnement qui ont décidé de mener certaines actions en commun et localement, cela avec l'aide de Haute Normandie Nature Environnement.

Adresses utiles:



FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT

France Nature Environnement

Siège Administratif

6, rue Dupanloup
45000 ORLEANS

Tél : 02 38 62 44 48

Fax : 02 38 52 11 57

information@fne.asso.fr

Siège Social

Muséum National d'Histoire
Naturelle

57, rue Cuvier

75231 PARIS CEDEX 05

Fax: 01 43 36 84 67



Haute Normandie Nature Environnement

7, bis rue de Buffon

76000 ROUEN

Tél: 02.32.08.41.32

Mail: hne@wanadoo.fr

Web: <http://perso.wanadoo.fr/hne>



Evreux Nature Environnement

1, rue saint Thomas - 27000 EVREUX

Mail: evreux.nature.env@wanadoo.fr

LES ACTIVITÉS DE L'AUFÉE

- La publication d'un bulletin.
- Des sorties botaniques.
- Des sorties mycologiques grâce à l'aide précieuse, bénévole et on ne peu plus compétente des spécialistes de la Société d'Etude des Sciences d'Elbeuf.
- L'établissement d'un copieux dossier pour faire prendre un arrêté « conservatoire de biotope » pour l'airelle rouge, dernière station de cette espèce de Haute Normandie.
- Des expositions sur la forêt, les champignons, les baies. Pendant dix ans, grâce au concours de la Caisse Primaire d'Assurance maladie de l'Eure et permettant u travail avec les enfants des écoles primaires.
- La participation, avec l'Office National des Forêts, à la création d'un sentier pédagogique.
- Une vigilance pour réagir au plus vite et proposer des solutions aux problèmes concernant la forêt.

SES ADHÉRENTS.

L'AUFÉE compte environ une centaine d'adhérents et de sympathisants.

Elle souhaite augmenter ce nombre et surtout faire participer les jeunes, dans une démarche pédagogique d'entraînement et d'éveil aux bienfaits de la forêt.

L'AUFÉE Bulletin N° 20 - Année 2009





**Siège Social: Hôtel de ville d'Evreux -
Présidente : Danielle BIRON**

Vice-Président: Jacques CARON

Secrétaire-Trésorier: Hervé DIERAS

Correspondance: 32 rue Henri De Toulouse Lautrec, 27000
Evreux - Courriel: danielle.biron@wanadoo.fr

Téléphone: 02 32 23 10 42

Cotisations: 15 euros - Dons membres bienfaiteurs - CCP
Rouen 439 19 S